

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/111-Le-droit-d-apprendre-l-arabe>



Le droit d'apprendre l'arabe

- Actu islamophobie -

ح	ج	ث	ت	ب	ا
ha	jim	tha	ta	ba	alif
س	ز	ر	ذ	د	خ
sin	za	ra	zal	dal	kha
ع	ظ	ط	ض	ص	ش
'ain	za	ta	dhad	sad	shin
م	ل	ك	ق	ف	غ
mim	lam	kaf	qaf	fa	ghain
ي	ء	ه	و	ن	
ya	hamzah	ha	waw	nun	

Date de mise en ligne : lundi 21 septembre 2009

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Un article paru dans Le Monde du 8 septembre 2009, intitulé « La langue arabe chassée des classes », fait le constat accablant de l'abandon de l'enseignement de la langue arabe par l'éducation nationale. L'article explique : « dans l'enseignement secondaire, les effectifs sont faméliques : 7 300 collégiens et lycéens étudient la langue arabe, soit deux fois moins qu'à la fin des années 1970. Parmi ces élèves, 1 800 suivent les cours du Centre national d'enseignement à distance (CNED) et 1 500 résident à La Réunion et à Mayotte ».

Ces chiffres ridiculement faibles sont significatifs de la politique de l'Etat français l'égard de la culture et de la langue arabe parlée par environ 530 millions de personnes dans le monde. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs que la France possède la plus importante minorité arabe et musulmane d'Europe. L'Etat français cherche à dissoudre l'identité linguistique et culturelle d'une des plus importantes minorités vivant sur son territoire.

Cette politique de dépersonnalisation menée contre la minorité arabe et musulmane est l'héritière directe de la politique coloniale française. En Algérie, cette politique s'est attaquée de manière particulière à la culture arabo-musulmane dans laquelle elle voyait une des principales forces de résistance à son entreprise d'assimilation forcée de la population algérienne colonisée. La langue arabe fut décrétée langue étrangère à l'Algérie en 1939. En Afrique subsaharienne, l'Etat français chercha à limiter et à marginaliser l'enseignement de la langue arabe qui était utilisée comme instrument de résistance culturelle à la colonisation. L'Etat colonial français s'est opposé à toute forme de contestation de sa domination - notamment à sa domination culturelle - et donc à la langue arabe.

Puissance néo-coloniale, la France s'oppose à la libération pleine et entière du monde arabe et plus particulièrement du Maghreb. Cette politique impérialiste se manifeste au niveau linguistique par une lutte contre la langue arabe et par la promotion de la langue française par le biais d'institutions néo-coloniales telle que l'Organisation internationale de la francophonie.

Cet héritage historique et cette politique internationale se répercutent directement dans la politique intérieure française où les minorités arabes et musulmanes sont les premières victimes de ces visées hégémoniques. Dans le cadre de sa politique assimilationniste, l'Etat français s'attache à briser toute identité spécifique et tout lien pouvant unir les minorités arabes et musulmanes en France avec les peuples arabes en lutte pour leur libération. Dans la mise en oeuvre de cette politique, la lutte contre l'enseignement de la langue arabe tient une place capitale.

De plus, cette logique assimilationniste a produit un discours tendant à criminaliser les langues des minorités culturelles vivant en France. Le « rapport Bénisti sur la prévention de la délinquance »[], rédigé en 2004 par la commission prévention du groupe d'études parlementaire sur la sécurité intérieure, établissait un rapport direct entre le bilinguisme des enfants d'immigrés et la délinquance. Le rapport, qui qualifiait de « patois du pays » les langues des minorités culturelles vivant en France, préconisait d'imposer l'emploi unique de la langue française au sein des foyers. Cette criminalisation des langues des minorités culturelles, est l'une des marques les plus effectives du racisme structurel et institutionnel régnant en France.

Contre cette politique assimilationniste nous revendiquons le droit, pour tous ceux qui le souhaitent, d'apprendre la langue et la culture arabe dans les écoles publiques.

Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie

Paris 20 septembre 2009